

Declassified to Public  
06 September 2012

Royaume du Cambodge



Chambres Extraordinaires au sein des  
Tribunaux Cambodgiens

Greffiers des Co-Juges d'Instruction des Chambres Extraordinaires  
au sein des Tribunaux Cambodgiens

Nation	Religion	Roi
		ឯកសារដើម
ORIGINAL DOCUMENT/DOCUMENT ORIGINAL		
ថ្ងៃ ខែ ឆ្នាំ ទទួល (Date of receipt/Date de reception):		
..... 22 / 1 / 02 / 2008		
ម៉ោង (Time/Heure):..... 11 : 45 AM		
មន្ត្រីទទួលបន្ទុកសំណុំរឿង/Case File Officer/L'agent chargé du dossier:..... SANN RADA		

Nom: CHHIN Navy

Adresse: ADHOC, No 3, Rue 158, Quartier de Boeung Raing, District de Daun Penh, Phnom Penh

Email: adhoc@forum.org.kh

Date de réception de la demande de constitution de partie civile par les Greffiers des Co-Juges d'Instruction: 08 novembre 2007

Dossier Pénal No.: 001/18-07-2007-ECCC-OCIJ et 002/19-09-2007-ECCC-OCIJ

Objet : Etat de votre Demande de Constitution de Partie Civile

Votre formulaire de Demande de Constitution de Partie Civile a été reçu par les Greffiers des Co-Juges d'Instruction à la date indiquée ci-dessus et placé le même jour dans le Dossier Pénal No. 001/18-07-2007-ECCC-OCIJ, sous le numéro de référence D25/2. A la suite de l'analyse de votre demande par le bureau des Co-Juges d'Instruction, vous avez été informé(e) via ADHOC de la possibilité de vous constituer partie civile dans une autre instruction. Par conséquent, compte tenu de votre réponse, votre demande a également été placée dans le dossier pénal No. 002/19-09-2007-ECCC-OCIJ sous le numéro de référence D22/6, le 20 décembre 2007.

En conséquence, sous réserve de toute décision ultérieure des Co-Juges d'Instruction (voir paragraphe 2), vous êtes à présent considéré(e) comme étant Partie Civile dans le cadre des instructions de ces deux dossiers.

Il convient de rappeler que les Co-Juges d'Instruction peuvent, à tout moment de l'instruction, décider formellement de la recevabilité de votre demande, et la rejeter s'ils considèrent que vous n'êtes pas une victime ou que les critères établis dans le Règlement Intérieur et dans les Directives Pratiques sur la participation des victimes ne sont pas remplis. Une telle décision peut faire l'objet d'un appel devant la Chambre Préliminaire des CETC.

Vous devez également savoir que, du fait de votre participation en tant que Partie Civile, vous pouvez avoir connaissance d'informations confidentielles contenues dans le dossier pénal. Seuls les Juges des CETC peuvent décider de rendre de telles informations publiques. Vous êtes lié(e) par le secret de l'instruction et tenu(e) de ne pas révéler de telles informations, à l'exception des informations personnelles fournies aux juges dans votre demande.

Chambres Extraordinaires au sein des Tribunaux Cambodgiens, Route Nationale 4, Choam Chao, Dangkoa Phnom Penh  
Mail Po Box 71, Phnom Penh Tel:+855(0)23 218914 Fax: +855(0) 23 218941.

ឯកសារប្រាប់តម្លៃមន្ត្រីតាមច្បាប់ដើម
CERTIFIED COPY/COPIE CERTIFIÉE CONFORME
ថ្ងៃ ខែ ឆ្នាំ ការបញ្ជាក់ (Certified Date/Date de certification):
..... 22 / 1 / 02 / 2008
មន្ត្រីទទួលបន្ទុកសំណុំរឿង/Case File Officer/L'agent chargé du dossier:..... SANN RADA

Si vous avez besoin d'informations complémentaires relativement à votre participation à la procédure, merci de contacter l'Unité des Victimes. Les règles et directives pratiques relatives à la participation des Parties Civiles devant les CETC peuvent être consultées et téléchargées sur la page web de l'Unité des Victimes (<http://www.eccc.gov.kh/>).

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de notre considération distinguée.

Phnom Penh, 27 décembre 2007  
**Greffiers des Co-Juges d'Instruction**